

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

États financiers
31 mars 2005

10 juin 2005

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables Agréés
99 rue Bank, Suite 700
Ottawa, Ontario
Canada K1P 1K6
Téléphone +1 (613) 237 3702
Télécopieur +1 (613) 237 3963

Rapport du Vérificateur

Au directeur général, Direction générale de la vérification et de l'éthique Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du **Fonds renouvelable du Bureau de la traduction** au 31 mars 2005, ainsi que les états des résultats, de l'actif (passif) net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2005, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2004 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sur ces états financiers dans leur rapport daté du 7 juin 2004.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2005	2004
<i>En milliers de dollars</i>		
Actif		
À court terme		
Encaisse	164	120
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	22 854	46 634
Tiers	551	646
Autres actifs (note 3)	346	304
	<u>23 915</u>	<u>47 704</u>
Frais reportés pour indemnités de cessation d'emploi	12 902	14 051
Immobilisations (note 4)	9 438	8 865
	<u>46 255</u>	<u>70 620</u>
Passif et actif (passif) net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 562	5 280
Tiers	12 867	29 286
Autres passifs	4 344	4 046
	<u>18 773</u>	<u>38 612</u>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	30 509	29 626
	<u>49 282</u>	<u>68 238</u>
Actif (passif) net (note 5)	<u>(3 027)</u>	<u>2 382</u>
	<u>46 255</u>	<u>70 620</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF (PASSIF) NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
<i>En milliers de dollars</i>		
Revenus (note 7)	199 678	226 882
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	132 166	153 167
Indemnités de cessation d'emploi	2 719	3 872
Services professionnels et spéciaux	31 914	40 644
Coûts d'occupation	9 056	8 193
Services ministériels et administratifs	8 109	8 222
Transports et télécommunications	3 472	3 867
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 943	5 347
Amortissement	2 322	1 218
Achat de services de réparation et d'entretien	668	1 416
Information	252	315
Location	156	193
Autres dépenses	7	23
Mauvaises créances	2	3
	<u>193 786</u>	<u>226 480</u>
Résultats nets	5 892	402
Actif (passif) net, au début de l'exercice	2 382	(8 510)
Ressources financières nettes employées (fournies) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	<u>(11 301)</u>	<u>10 490</u>
Actif (passif) net, à la fin de l'exercice	<u><u>(3 027)</u></u>	<u><u>2 382</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
<i>En milliers de dollars</i>		
Activités d'exploitation		
Résultats nets	5 892	402
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	2 322	1 218
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2 719	3 872
	<u>10 933</u>	<u>5 492</u>
Variation du fonds de roulement (note 8)	3 950	(9 221)
Encaissement des frais reportés pour indemnités de cessation d'emploi	1 149	623
Paiements de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	<u>(1 836)</u>	<u>(1 707)</u>
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	<u>14 196</u>	<u>(4 813)</u>
Activités d'investissement		
Immobilisations - acquisitions	<u>(2 895)</u>	<u>(5 677)</u>
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	<u>(2 895)</u>	<u>(5 677)</u>
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	11 301	(10 490)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	<u>4 255</u>	<u>14 745</u>
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	<u>15 556</u>	<u>4 255</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

1. AUTORISATION ET OBJECTIF

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1^{er} avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le budget de dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1^{er} avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la Gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celles du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisaient la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

En vertu de l'article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, par l'entremise des Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829357 en date du 8 novembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 75 000 000\$ à 10 000 000\$.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définies par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les coûts afférents aux contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux basé sur les dépenses encourues. Les revenus sont comptabilisés à la valeur estimative de réalisation du travail complété à date. Les revenus sont reconnus dans l'année courante de la facturation. Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000\$ (25 000\$ pour les améliorations locatives) sont capitalisées. Les actifs composés de matériel et outillage, matériel informatique et logiciels informatiques sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition. Les améliorations locatives sont amorties sur la plus courte de deux durées soit : la durée restante du bail, ou sur la vie utile de l'amélioration.

Catégorie	Durée économique estimative
Matériel et outillage	10 - 15 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Logiciels informatiques	3 - 5 ans

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Indemnités de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les indemnités de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de services au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1^{er} avril 1995. Le compte "Frais reportés pour indemnités de cessation d'emploi" est utilisé pour comptabiliser les indemnités réalisées avant le 1^{er} avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor continuera de rembourser les indemnités de cessation d'emploi payées par le Bureau, pour les services antérieurs au 1^{er} avril 1995, jusqu'au 31 mars 2010. Après le 31 mars 2010, le Conseil du Trésor n'a plus l'obligation de rembourser pour les services payés.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. AUTRES ACTIFS

En milliers de dollars

	2005	2004
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	311	282
Autres avances	35	22
	346	304

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

En milliers de dollars

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
Matériel et outillage	114	-	114
Matériel informatique	1 326	271	1 597
Logiciels informatiques	6 535	2 417	8 952
Actifs en construction	-	207	207
Améliorations locatives	3 513	-	3 513
	11 488	2 895	14 383

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
Matériel et outillage	31	11	42
Matériel informatique	777	221	998
Logiciels informatiques	1 815	1 387	3 202
Améliorations locatives	-	703	703
	2 623	2 322	4 945

Net	8 865		9 438
------------	-------	--	-------

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

5. ACTIF (PASSIF) NET

En milliers de dollars

	2005	2004
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(15 556)	(4 255)
Surplus accumulé, au début de l'exercice	6 637	6 235
Résultats nets	5 892	402
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	12 529	6 637
	(3 027)	2 382

6. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

En milliers de dollars

Exercice se terminant le 31 mars 2006	8 652
2007	7 203
2008	6 263
2009	2 722
2010 et suivants	179
	25 019

7. REVENUS

En milliers de dollars

	2005	2004
Services de traduction	195 563	194 139
Recouvrement de l'entente de la convention collective	-	28 326
Services d'interprètes	2 667	3 113
Ventes de Termium	1 064	857
Autres	384	447
	199 678	226 882

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

8. VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

En milliers de dollars

	2005	2004	Variations
Actifs à court terme	23 915	47 704	23 789
Passifs à court terme	18 773	38 612	(19 839)
			3 950

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.